

Objectifs de la Formation

La 2nde professionnelle métiers de la beauté et du bien-être regroupe les métiers concernés par 3 grandes compétences professionnelles communes aux 2 spécialités de baccalauréat professionnel : **métiers de la coiffure** et esthétique cosmétique parfumerie.

L'élève de cette 2nde professionnelle pourra acquérir les compétences communes portant sur les capacités suivantes :

- Accueillir et fidéliser la clientèle pour une prestation et/ou une vente en beauté et bien-être ;
- Mettre en œuvre des prestations beauté et bien-être dans une démarche respectueuse de l'environnement ;
- Évaluer la satisfaction de la clientèle ;
- Mettre en place et animer des actions de promotions ;
- Aménager les espaces de travail.

En fin de cursus, le titulaire du baccalauréat professionnel métiers de la coiffure est un professionnel hautement qualifié spécialisé dans :

- Les techniques professionnelles de coupe, de mise en forme, de coloration et de coiffage sur une clientèle féminine et masculine ;
- Dans l'apport de conseil personnalisé au client, et dans la vente des services ou des produits capillaires adaptés à ses besoins ;
- La gestion technique, administrative et financière courante d'un salon de coiffure (prévision des ventes, suivi des stocks, etc.) ;
- Dans l'encadrement du personnel.

Il pourra exercer son activité dans les entreprises de coiffure (salons, entreprises de coiffure à domicile), mais également dans les entreprises de distribution ou de fabrications de produits capillaires et de matériels professionnels. Il pourra également travailler dans les milieux de la mode et du spectacle.

Certaines structures telles que les centres esthétiques, les établissements de thalassothérapie, les établissements de tourisme et de loisirs qui disposent d'activités de coiffure intégrées peuvent également l'employer.

Enfin il pourra s'occuper de personnes fragilisées dans les établissements de soins, de convalescence, d'hébergement pour personnes âgées, dans des centres de réinsertion sociale ou encore en milieu carcéral.

Après quelques années d'expérience, il peut gérer son propre salon.

Accès à la formation

L'accès peut se faire soit après la classe de 3^{ème}, soit après un certificat d'aptitude professionnel (CAP) ou encore après une 2nde générale et technologique. Pour les élèves issus de :

- 3^{ème}, après une année en classe de 2nde baccalauréat professionnel dans la famille des métiers de la beauté et du bien-être ;
- 2nde générale et technologique ou titulaires d'un certificat d'aptitude professionnel (CAP) métiers de la coiffure.

L'accès au baccalauréat professionnel des métiers de la coiffure se fait directement en classe de 1^{ère}.

Modalités d'inscription

La procédure d'orientation a lieu selon un calendrier fixé chaque année par une circulaire de l'Inspection Académique. Vous devez constituer votre dossier d'orientation avec l'établissement actuel de l'élève sachant que la saisie des vœux est réalisée par ce dernier. Les admissions dépendent des notes, de l'avis du chef d'établissement d'origine et de l'ordre des vœux du candidat.

Poursuite d'études

Après le baccalauréat professionnel métiers de la coiffure et avec un très bon dossier et une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) métiers de la coiffure.

Poursuite d'études plateforme PARCOURS SUP.

Nous contacter

Lycée Jules Le Cesne

Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et des Services

33 rue de Fleurus

76 600 Le Havre

Par tél : +(33) 2 35 22 41 31

Par Courriel : 0760062e@ac-rouen.fr

Site internet : lyceejuleslecesne.fr



Volume horaire élève de formation

	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Term.	Total
Total enseignements professionnels	450	420	390	1 260
Enseignement professionnel	330	266	260	856
Enseignements professionnels et français en co-intervention	30	28	13	71
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention	30	14	13	57
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52	108
Prévention-santé-environnement	30	28	26	84
Économie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)	30	28	26	84
Total enseignements généraux	360	336	299	995
Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	105	84	78	267
Mathématiques	45	56	39	140
Langue vivante A	60	56	52	168
Physique - chimie ou langue vivante B (selon la spécialité)	45	42	39	126
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26	84
Éducation physique et sportive	75	70	65	210
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	90	84	91	265
Total des heures	900	840	780	2 520
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8	18 à 22